## **Solidaires**



## brèves - brèves - brèves - brèves - brèves - brèves

## Campagne de mobilité en cours

Dossier prime de technicité

Ce mardi 4 octobre, date butoir de dépôt des dossiers de la campagne de mobilité 2017

Lors du comité technique de jeudi dernier, notre délégation SUD a demandé un report de la date butoir pour le dépôt des dossiers des demandes de mobilité, fixée au mardi 4 octobre prochain selon la NS 2016-59, datée du 12 septembre, une demande renouvelée par courrier le lendemain au vu du court délai d'annonce des 154 profils ouverts.

Nous avons vérifié le calendrier des précédentes campagnes : 40 jours en 2014, un mois en 2012, près de 3 mois en 2010... un délai plus large qui permettait aux candidat/es à une mobilité un temps de réflexion avant de déposer un dossier, l'engagement dans une mobilité étant un engagement majeur dans la carrière de chacun/e. Le calendrier contraint de cette campagne risque même de limiter l'information sur l'offre de mobilité...

Ce lundi en soirée, nous avons une réponse certes courtoise du Directeur des Ressources Humaines, mais qui maintient le calendrier contraint, en indiquant que le personnel était informé en amont de ce « calendrier extrêmement tendu ». Il fait aussi part de « contraintes conjoncturelles du data center de l'appui à la recherche ». Il indique que le nombre de dossiers déposés est actuellement « exponentiellement croissant ». Preuve, *a contrario*, que les agents ont besoin de ce temps de préparation...

Dans ce contexte, nous conseillons aux collègues de déposer un dossier même si le délai est clos, en adressant une copie aux représentant/es du personnel. Et nous demandons à la Direction d'étudier avec bienveillance ces dossiers.

Il serait vraiment dommage que le travail positif effectué en amont pour concrétiser cette campagne annuelle, largement plus ouverte que les années précédentes, après l'année blanche de 2016, soit contrariée dès cette première étape.

Pour en savoir plus sur le positionnement SUD sur ce dossier, relire <u>notre compte rendu du</u> <u>CT du 11 décembre dernier</u> où nous faisions part d'avancées importantes.

## La Direction de l'INRA valide les dossiers déposés pour la prime de technicité

Nous profitons de cet envoi pour répercuter une information importante concernant l'attribution de la prime de technicité. La Direction a indiqué lors du comité technique de ce 29 septembre qu'elle avait pour principe de valider tous les dossiers déposés.

Raison de plus pour que les mille agents supplémentaires, potentiellement bénéficiaires dans les corps concernés, présentent sans délai un dossier à la Direction de leur Unité.

Rappel de notre message de fin aout en lien : <u>Primes : une information sélective, percevez la prime de technicité</u>